



La ville de La Trinité invite les personnes âgées ou handicapées de la commune, ou leurs proches à s'inscrire sur le registre communal des personnes isolées. En cas d'alerte canicule, les services du CCAS pourront prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.

**Téléphone C.C.A.S : 04 93 27 64 42.**

**VOUS :**

- Je suis âgé(e) de 65 ans et plus, isolé(e) et je réside à mon domicile.
- Je suis âgé(e) de 60 ans, reconnu(e) inapte au travail, isolé(e) et je réside à mon domicile.
- Je suis adulte handicapé(e), bénéficiaire d'un des avantages suivants : AAH, ACTP, carte d'invalidité servie au titre d'un régime de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et je réside à mon domicile.

Je désire être inscrit(e) sur le registre communal des personnes isolées pour bénéficier de rappels des gestes à tenir en cas d'alerte canicule, et/ou d'appels personnalisés.

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Date de naissance :** .....

**Adresse :** .....

.....06340 LA TRINITE

**Téléphone :** ..... **Courriel :** .....

**SERVICES INTERVENANT A DOMICILE :**

**Médecin traitant :**

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

**Ide :**

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

**Aides à domicile :**

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

**Autres :**

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

**PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Cette demande est faite par :

- La personne elle-même                       Un tiers (Nom : ..... )                       Représentant légal

Date : .../.../

Signature :

*Les informations recueillies sur ces formulaires sont collectées et conservées par le CCAS de La Trinité dans le cadre du dispositif Plan Canicule et ont vocation à permettre de contacter les personnes enregistrées ou leurs proches en cas d'urgence.. Elles sont conservées à validité. La base juridique du traitement est le consentement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez retirer votre consentement à tout moment au traitement de vos données ; vous pouvez également exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, d'effacement ou de portabilité en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à ccas@villet.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*